GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouée	cpt
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe par bandes	cpb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	dgt
Coupe de jardinage	cj
Bridage partiel (dégagé ou à plat)	brp
Protection à vocation mixte	pm
Protection de peuplement	pp
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Préparation du sol	ps
Récolte dans les lisières boisées (extrémités libres)	ecl

N.B. Ces interventions n'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
- sapin et/ou épinette blanche — R
- — à épinette noire et/ou épinette rouge — R (E)
- — à pin blanc et/ou pin rouge — R (PB)
- — à pin rouge — R (PR)
- — à pin gris — R (PG)
- — à mélèze (laricin) — R (L)
- — à thuya — R (T)
- — à mélèze — R (M)
- — (plantation) — R p

Pessière
- (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse) — E
- — à thuya (cèdre) — E (T)
- — à mélèze — E (M)
- — à sapin — E (S)
- — à pin blanc et/ou pin rouge — E (PB)
- — à pin rouge — E (PR)
- — à pin gris — E (PG)
- — à sapin et/ou épinette blanche — E (S)
- — (plantation d'épinette blanche) — Eb p
- — (plantation d'épinette noire) — En p
- — (plantation d'épinette rouge) — Er p

Sapinière
- le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse — S
- — à thuya (cèdre) — S (T)
- — à épinette noire et/ou épinette rouge — S (E)
- — à pin blanc et/ou pin rouge — S (PB)
- — à pin rouge — S (PR)
- — à pin gris — S (PG)
- — à mélèze — S (M)
- — (plantation de sapin baumier) — Sb p

Pinède à pin blanc
- — — — — avec pin rouge — PB(PR)
- — — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) — PB(PR)
- — — — — avec thuya (cèdre) — Pb (T)
- — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge — Pb (E)
- — — — — avec mélèze — Pb (M)
- — — — — avec pin gris — Pb(PG)
- — — — — avec sapin et/ou épinette blanche — Pb (S)
- — — — — (plantation) — PBR p

Pinède à pin rouge
- le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse — Pr
- — avec thuya (cèdre) — Pr (T)
- — avec épinette noire et/ou épinette rouge — Pr (E)
- — avec mélèze — Pr (M)
- — avec pin gris — Pr (PG)
- — avec sapin et/ou épinette blanche — Pr (S)
- — (plantation) — PRR p

Pinède à pin gris
- le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse — Pg
- — avec thuya (cèdre) — Pg (T)
- — avec épinette noire et/ou épinette rouge — Pg (E)
- — avec mélèze — Pg (M)
- — avec pin blanc et/ou pin rouge — Pg(PB)
- — avec pin rouge — Pg(PR)
- — avec sapin et/ou épinette blanche — Pg (S)
- — (plantation de pin gris) — PGG p

Cédrière
- le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse — T
- — à épinette noire et/ou épinette rouge — T (E)
- — à mélèze — T (M)
- — à pin blanc et/ou pin rouge — T (PB)
- — à pin rouge — T (PR)
- — à pin gris — T (PG)
- — à sapin et/ou épinette blanche — T (S)
- — (plantation de thuya) — TCO p

Prucheraie
- — le pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse — Pr
- — à thuya (cèdre) — Pr (T)
- — à épinette noire et/ou épinette rouge — Pr (E)
- — à mélèze — Pr(M)
- — à pin blanc et/ou pin rouge — Pr(PB)
- — à pin rouge — Pr(PR)
- — à pin gris — Pr(PG)
- — à sapin et/ou épinette blanche — Pr (S)
- — (plantation) — PRU p

MÉLÈZE
- le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse — M
- — à thuya (cèdre) — M (T)
- — à épinette noire et/ou épinette rouge — M (E)
- — à pin blanc et/ou pin rouge — M (PB)
- — à pin rouge — M (PR)
- — à pin gris — M (PG)
- — à sapin et/ou épinette blanche — M (S)
- — (plantation de mélèze laricin) — MLL p
- — (plantation de mélèze japonais) — MLJ p
- — (plantation de mélèze sibérien) — MLS p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences intolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg(R)
— — — — avec pin blanc	F1 PB	F1 PB(R)
— — — — avec pin rouge	F1 PR	F1 PR (R)
— — — — avec épinette noire	F1 E	F1 E (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (R)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	Bb S	Bb S (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (R)
— — — — avec pin blanc	Bb PB	Bb PB (R)
— — — — avec pin rouge	Bb PR	Bb PR (R)
Bouleau à bouleau jaune avec sapin	BJ S	BJ S (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BJ E	BJ E (R)
— — — — avec pin blanc	BJ PB	BJ PB (R)
— — — — avec pin rouge	BJ PR	BJ PR (R)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 PB	F1 PB (R)
— — — — avec pin rouge	F1 PR	F1 PR (R)
Peuplerie avec sapin	Pe S	Pe S (F)
— — — — avec épinette noire	Pe E	Pe E (F)
— — — — avec pin blanc	Pe PB	Pe PB (F)
— — — — avec pin rouge	Pe PR	Pe PR (F)
Peuplier à peuplier blanche	Pe S	Pe S (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)
— — — — avec thuya	Pe T	Pe T (F)
Frênaie rouge résineuse	Fr R	Fr R (R)
(plantation d'épinette noire)	Er E p	Er E (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (R)
— — — — sur station riches	M F1	M F1 (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
- — d'essences intolérantes — F
- — d'essences tolérantes — F1
- — (plantation) — Fp
- Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris — Bb
- — à bouleau jaune — BJ
- — (plantation) — Bbp
- Frênaie rouge — Fr
- — (plantation) — Frp
- — à bouleau blanc et/ou bouleau gris — Fr Bb
- — à bouleau jaune — Fr BJ
- — à peuplier — Fr Pe
- — à feuillus d'essences intolérantes — Fr F1
- — à feuillus d'essences tolérantes — Fr F1
- Plantation d'érable à sucre — Ers p
- — de bouleau jaune — Bejp
- — de peuplier — Pepp
- — de peuplier hybride — Pehp
- — de frêne d'amérique — Frap

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec — Jsc
Dénudé et semi-dénudé humide — Jsh
Dunes — D

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) — E
Ligne de transport d'énergie (emprise) — L
Terrain agricole — A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. — U

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en dôme	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cpl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	el
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche seulement

⊖ (1 à 50 %) ⊕ (51 à 99 %)

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ct
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
30 (-ans)	0-30 ans
50	— — 31-50 ans
70	— — 51-70 ans
90	— — 71-90 ans
130	— — 91-130 ans
130 +	131 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 :	30-90 :
90-50 :	50-90 :
130-50 :	50-130 :
130-70 :	70-130 :

FORÊT INÉQUIENNE

JIn (jeune inéquienne) — Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

VIn (vieux inéquienne) — Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0m-7m)	2 (7m-13m)	3	4	5 (19m-25m)	6 (25m+)
A — 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B — 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C — 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D — 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	'
Forte	61 à 90 %	"
Sévère	91 % et plus	'''

Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3C1 ep 50% S — défoliation; — classe de pente; — classe d'âge; — perturbation; — classe de densité; — hauteur moyenne; — sous groupe d'essences; — groupement d'essences

R C5 ch69 D1 — classe de pente; — classe d'âge; — origine; — classe de densité; — hauteur moyenne; — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS DGR INC. / SIGNATURE : Jacques L. Delisle

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 9
Unité de gestion — 24
Unité d'aménagement — 1
Unité de sondage — 1
Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 16
Concessionnaire ou autres — 04
Bassin hydrographique — 34400*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 97800*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 1328*
Région écologique — 11a*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique 23° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-J-4 S.E.	22-J-3 S.O.	22-J-2 S.O.
	N.E.	N.O.
22-G-13 S.E.	22-G-14 S.O.	22-G-15 S.O.
	N.E.	N.O.
22-G-12	22-G-11	

22 G/14 S.O.

Compt. for. 6910-9224 - 9513 - 5009-5500 - 7630 - 8025

À Jour : avril 1997